

RCS : SARREGUEMINES

Code greffe : 5752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SARREGUEMINES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00309

Numéro SIREN : 752 799 858

Nom ou dénomination : A2 CHEZ SOI

Ce dépôt a été enregistré le 20/12/2021 sous le numéro de dépôt 2780

Sommaire

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

<i>Bilan Actif</i>	1
<i>Bilan Passif</i>	2
<i>Règles et méthodes comptables</i>	3
<i>Immobilisations</i>	7
<i>Amortissements</i>	8
<i>Provisions</i>	9
<i>Créances et Dettes</i>	10
<i>Produits à recevoir</i>	11
<i>Charges à payer</i>	12
<i>Charges et Produits constatés d'avance</i>	13
<i>Produits et Charges exceptionnels</i>	14
<i>Capital social</i>	15

452 793 858
2012 B 3003
GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE SARREGUEMINES
Date du dépôt 09-12-2021
Numéro 452 793 858
Le Greffier



Les présents comptes annuels
sont déclarés sincères et conformes
aux écritures et aux originaux.

Le Président



Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		30/06/2021			30/06/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	16 000	430	15 570	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	20 169	6 058	14 111	2 053
	Autres immobilisations corporelles	273 737	78 359	195 378	157 872
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	100		100	100
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	5 050		5 050	2 150
TOTAL (II)		315 056	84 847	230 209	162 174
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	839 478		839 478	194 071
	Autres créances	24 977		24 977	15 536
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	351 114		351 114	295 421
	Charges constatées d'avance				
TOTAL (III)		1 215 569		1 215 569	505 029
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 530 625	84 847	1 445 778	667 203

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

5 050

2 150

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/06/2021

30/06/2020

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	7 500	7 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	750	750
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	245 973	176 162
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	199 994	125 311
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	454 216	309 723
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	56 499	67 878
	Emprunts et dettes financières divers	20 269	30 420
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 696	30 398
	Dettes fiscales et sociales	310 334	219 114
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	576 763	9 670
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	991 561	357 481
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 445 778	667 203
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		199 993,78	125 310,72
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		947 158	301 302
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		321	65

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 445 778 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 340 135 euros** et un total **charges** de **2 140 141 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **199 994 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/07/2020** et finit le **30/06/2021**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques :

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture : néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les amortissements ont été calculés de la façon suivante :

CATEGORIE	DUREE D'UTILITE	MODE
Agencements et aménagements de terrains	10	Linéaire
Constructions - Gros oeuvre	40	Linéaire
- Second oeuvre	25	Linéaire
- Agencements	10	Linéaire
Matériel et outillage	10	Linéaire
Agencements et aménagements	10	Linéaire
Matériel de transport	5	Linéaire
Matériel et mobilier de bureau	10	Linéaire
Matériel informatique	4	Linéaire

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est, le cas échéant, portée au bilan en "écart de conversion".

Provisions

Les provisions inscrites au bilan correspondent à des provisions pour risques et charges.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres			16 000		4	16 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			16 000			16 000
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	4 287		15 882			20 169
	Instal., agencement, aménagement divers	163 389		50 743			214 132
	Matériel de transport	31 018		8 000			39 018
	Matériel de bureau, mobilier	10 061		10 526			20 587
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	208 756		85 150			293 906
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	100					100
	Prêts et autres immobilisations financières	2 150		2 900			5 050
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 250		2 900			5 150
TOTAL		211 006		104 050			315 056

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres		430		430
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		430		430
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 234	3 823		6 058
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	31 586	20 758		52 344
	Matériel de transport	10 783	7 227		18 011
	Matériel de bureau, mobilier	4 228	3 776		8 005
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	48 832	35 585		84 417
TOTAL		48 832	36 015		84 847

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencnt aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2021
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		30/06/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	5 050	5 050	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	839 478	839 478	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	2 200	2 200	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	15 421	15 421	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	7 356	7 356	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		869 504	869 504	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine (1)	321	321		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine (1)	56 179	11 775	44 404	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	27 696	27 696		
	Personnel et comptes rattachés	188 512	188 512		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	81 818	81 818		
	Impôts sur les bénéfices	35 233	35 233		
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 464	3 464		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 307	1 307		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	20 269	20 269		
	Autres dettes	576 763	576 763		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		991 561	947 158	44 404	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		11 635			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		945			

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/06/2021

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2021

Total des Charges à payer		117 631
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		321
<i>Intérêts courus à payer</i>	<i>321</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		10 938
<i>Fourn. - fact. non parvenues</i>	<i>10 938</i>	
Dettes fiscales et sociales		90 584
<i>Dettes prov. congés à payés</i>	<i>77 507</i>	
<i>Charges sur congés à payer</i>	<i>12 401</i>	
<i>Etat - Charges à payer</i>	<i>676</i>	
Autres dettes		15 789
<i>Charges à payer</i>	<i>15 789</i>	

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

30/06/2021

Charges

Produits

Charges et Produits d'EXPLOITATION

Charges et Produits FINANCIERS

Charges et Produits EXCEPTIONNELS

TOTAL

Produits et Charges exceptionnels

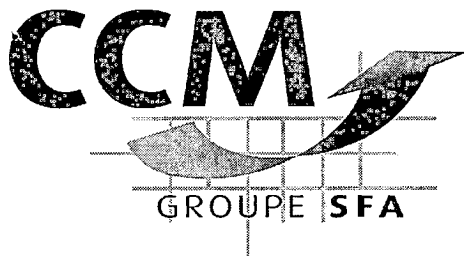
Etat exprimé en euros

30/06/2021

Total des produits exceptionnels		6 456
Produits exceptionnels sur opérations de gestion <i>Particip. emploi format.</i>	<i>6 456</i>	6 456
Total des charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		6 456

Capital social

Etat exprimé en euros		30/06/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		100,00	75,0000	7 500,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		100,00	75,0000	7 500,00



A2 CHEZ SOI SAS

24 Rue Raymond Poincaré

57200 SARREGUEMINES

COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

Le présent compte de résultat
est déclaré sincère et conforme
aux écritures et originaux.

Le Président

A2 CHEZ SOI
Société par actions simplifiée au capital de 7 500 euros
Siège social : 24 rue Raymond Poincaré
57200 SARREGUEMINES
752 799 858 RCS SARREGUEMINES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 SEPTEMBRE 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2021

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2021 s'élevant à 199 993,78 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	199 993,78 euros
A titre de dividendes	71 500,00 euros
Soit 715 euros par action	

Le solde	128 493,78 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 374 466,46 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire

de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 71 500 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2018 :

44 000 euros, soit 440 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 44 000 euros

- Une distribution de réserves d'un montant de 19 000 euros, prélevé sur le compte "autres réserves", a été décidée le 20 juin 2019.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 19 000 euros
- Une distribution de réserves d'un montant de 15 000 euros, prélevé sur le compte "autres réserves", a été décidée le 17 septembre 2019.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 15 000 euros

Exercice clos le 30 juin 2019 :

80 000 euros, soit 800 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 80 000 euros

- Une distribution de réserves d'un montant de 45 000 euros, prélevé sur le compte "autres réserves", a été décidée le 29 juin 2020.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 45 000 euros
- Une distribution de réserves d'un montant de 19 000 euros, prélevé sur le compte "autres réserves", a été décidée le 9 décembre 2020.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 19 000 euros

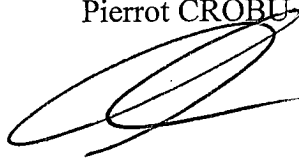
Exercice clos le 30 juin 2020 :

- Une distribution de réserves d'un montant de 11 500 euros, prélevé sur le compte "autres réserves", a été décidée le 18 janvier 2021.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 11 500 euros
- Une distribution de réserves d'un montant de 25 000 euros, prélevé sur le compte "autres réserves", a été décidée le 29 juin 2021.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 25 000 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 septembre 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme,
Le Président,
Pierrot CROBLI



A2 CHEZ SOI

Société par actions simplifiée au capital de 7 500 euros

Siège social : 24 rue Raymond Poincaré

57200 SARREGUEMINES

752 799 858 RCS SARREGUEMINES

**RAPPORT DU PRESIDENT
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE
CLOS LE 30 JUIN 2021**

**_

A2 CHEZ SOI
Société par actions simplifiée au capital de 7 500 euros
Siège social : 24 rue Raymond Poincaré
57200 SARREGUEMINES
752 799 858 RCS SARREGUEMINES

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 SEPTEMBRE 2021

Exercice clos le 30 juin 2021

Madame,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunie en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 juin 2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 30 juin 2021, l'activité de la Société a été la suivante :
Le chiffre d'affaires a augmenté de 43,56%.
La structure d'exploitation est restée identique, d'où un résultat en nette progression.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 juin 2021, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

Pour l'exercice à venir, nous espérons une hausse de 5 à 10% du chiffre d'affaires actuel.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 279 971 euros contre 1 588 177 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 43,56%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 53 708 euros contre 15 355 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 2 951 euros contre un montant nul pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 148 423 euros contre 144 717 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,56%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 23 157 euros contre 21 854 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 5,96%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1 636 474 euros contre 1 106 202 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 47,94%.

Le montant des charges sociales s'élève à 220 920 euros contre 143 726 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 53,71%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 79 personnes contre 48 personnes à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation de 64,58%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 36 015 euros contre 24 486 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 47,08%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 2 067 940 euros contre 1 441 459 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 43,46%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 265 739 euros contre 162 073 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 63,96%.

Compte tenu d'un résultat financier de -1 308 euros (-1 732 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 264 431 euros contre 160 341 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 64,92%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 6 456 euros contre 628 euros pour l'exercice précédent.
- d'un impôt sur les sociétés de 70 893 euros contre 35 658 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 199 993,78 euros contre un bénéfice de 125 310,72 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 59,60%.

Au 30 juin 2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 445 778 euros contre 667 203,21 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 199 993,78 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2021 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	199 993,78 euros
A titre de dividendes	71 500,00 euros
Soit 715 euros par action	

Le solde	128 493,78 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 374 466,46 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 382 716 euros.

Le dividende serait mis en paiement au siège social à compter du jour de l'assemblée générale.

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 71 500 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2018 :

44 000 euros, soit 440 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 44 000 euros

- Une distribution de réserves d'un montant de 19 000 euros, prélevé sur le compte "autres réserves", a été décidée le 20 juin 2019.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 19 000 euros

- Une distribution de réserves d'un montant de 15 000 euros, prélevé sur le compte "autres réserves", a été décidée le 17 septembre 2019.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 15 000 euros

Exercice clos le 30 juin 2019 :

80 000 euros, soit 800 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 80 000 euros

- Une distribution de réserves d'un montant de 45 000 euros, prélevé sur le compte "autres réserves", a été décidée le 29 juin 2020.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 45 000 euros
- Une distribution de réserves d'un montant de 19 000 euros, prélevé sur le compte "autres réserves", a été décidée le 9 décembre 2020.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 19 000 euros

Exercice clos le 30 juin 2020 :

- Une distribution de réserves d'un montant de 11 500 euros, prélevé sur le compte "autres réserves", a été décidée le 18 janvier 2021.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 11 500 euros
- Une distribution de réserves d'un montant de 25 000 euros, prélevé sur le compte "autres réserves", a été décidée le 29 juin 2021.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 25 000 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver la convention visée à ce même article et conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette convention est décrite dans le rapport spécial du Président prévu à l'article L. 227-10, alinéa 1 du Code de commerce.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à SARREGUEMINES

Pierrot CROBU,
Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a final horizontal stroke, positioned below the printed name.